

FICHE SYNTHÈSE

Sous-volet 3.1 – Appui au développement expérimental, à l’adaptation technologique et au transfert technologique des connaissances en agroenvironnement

TITRE

Tamisage de biofongicides contre les taches foliaires dans le bleuet nain

ORGANISME Club Conseil Bleuet

AUTEURS Charles-A D. Bouchard (M. Sc.); Anne schmitt (B. Sc.)

INTRODUCTION

Les maladies foliaires sont un enjeu économique important pour les producteurs de bleuets sauvages du Québec. En effet, les taches foliaires peuvent affecter les rendements, même en année de croissance végétative, lorsqu’elles sont présentes en grande quantité (Ojiambo et Scherm 2005). Il a été démontré qu’il est bien souvent avantageux de traiter les champs malgré les coûts associés à l’application de fongicides (Club Conseil Bleuet, 2014). Pour les producteurs en régie conventionnelle, il existe des solutions telles que l’utilisation du fongicide Proline. Cependant, il existe très peu d’informations et de solutions pour ceux qui souhaiteraient minimiser l’impact environnemental et minimiser les pertes de rendement en régie biologique.

OBJECTIFS

Évaluer l’efficacité de différents biofongicides homologués ou non dans le bleuet sauvage contre les taches foliaires, tout en évitant des dommages au bleuetier. Les objectifs spécifiques sont:

- La recherche d’un biofongicide réprimant une ou plusieurs maladies foliaires parmi les suivantes : la tache septorienne, la tache valdensienne et la rouille du bleuet.
- La recherche d’un biofongicide efficace qui permettrait de diminuer de manière significative le taux d’infection des plants de bleuet par les maladies fongiques.
- Comparer l’efficacité aux traitements déjà disponibles (conventionnel et biologique).
- Soutenir une demande d’homologation.

MÉTHODOLOGIE

Ce projet s’est déroulé sur 3 ans et était localisé sur deux sites au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

- Site 1 : Des champs exempts de traitement fongique depuis 2016 ont été ciblés dans le secteur d’Albanel (DCMC).
- Site 2 : Des champs exempts de traitement fongique depuis 2015 ont été ciblés dans le secteur de Notre-Dame-de-Lorette.

Chaque année, un champ en végétation a été choisi pour implanter les parcelles. Pour chaque année/site, un dispositif expérimental en blocs complet est mis en place pour tester 9 traitements. Quatre répétitions sont faites pour un total de 36 parcelles par site. Les parcelles mesurent 2 mètres de largeur par 6 mètres de longueur et sont séparées d’une bande tampon de 2 mètres entre chaque bloc. Les traitements sont : Actinovate SP, Oxidate 2.0, Confine Extra, Coppercide WP, Cueva, Parasol FL, Oxidate 2.0 + Cueva, Proline, Eau (Témoin).

RÉSULTATS

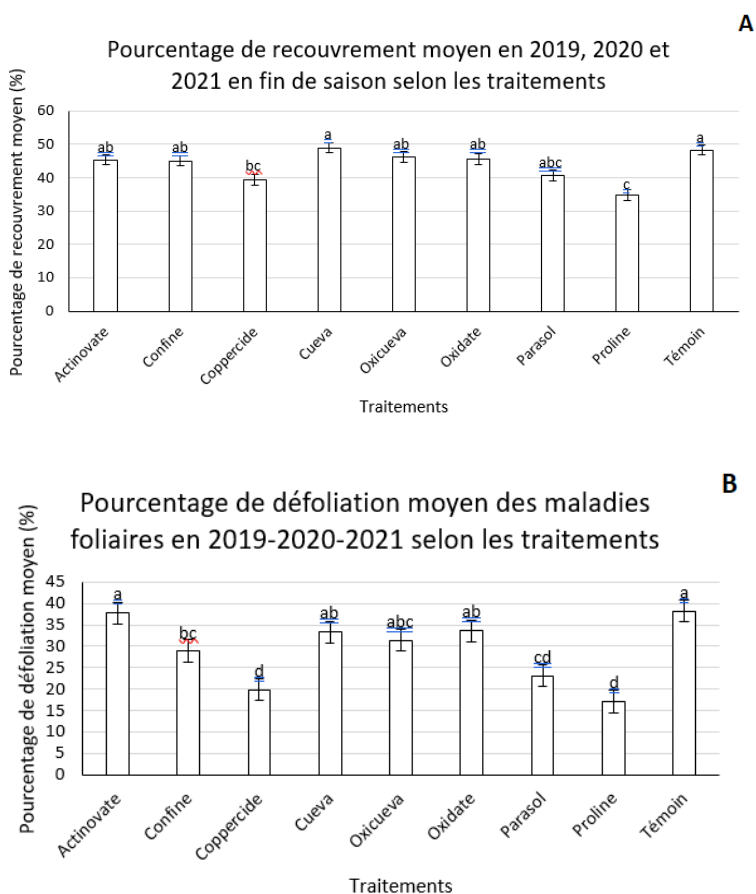
La figure A présente les résultats pour le pourcentage de recouvrement des maladies foliaires en 2019, 2020 et 2021 tous sites confondus. De façon générale, plusieurs traitements ne présentent pas de différence significative avec le témoin qui présente une valeur moyenne de 48%. Les traitements avec l'Actinovate, le Cueva, le Confine, l'Oxidate, le mélange Oxidate et Cueva ne se sont pas démarqué du témoin avec des recouvrements moyens de plus de 45%. Les traitements Coppercide et Parasol obtiennent des valeurs de 39% et 40% respectivement, ce qui est légèrement supérieur à la valeur obtenue par le traitement conventionnel (Proline) qui elle est de 35%. Par contre, de ces deux traitements, seul le Coppercide affiche une différence significative avec le témoin.

La figure B présente les résultats obtenus pour le pourcentage de défoliation moyen des plants en fin de saison en 2019, 2020 et 2021. Les résultats sont conformes à ceux attendus. Effectivement, le traitement Proline est celui démontrant un plus faible pourcentage de défoliation, alors que le traitement témoin est celui avec le plus élevé. Les traitements qui présentent les plus faibles défoliations sont les mêmes discuté dans la précédente section. Cependant, le traitement au Confine affiche, lui aussi, une différence significative, suggérant que son effet est subtil et difficile à détecter visuellement pendant la saison de croissance, mais se traduit par une défoliation moindre que le témoin.

IMPACTS ET RETOMBÉES DU PROJET

Ce projet a permis d'identifier deux produits qui semblent plus efficaces contre les maladies foliaires soit le Coppercide et le Parasol. Les résultats obtenus sont prometteurs, car ces deux produits peuvent afficher des valeurs près de celles du Proline qui est le traitement conventionnel. Les produits biologiques n'étant pas réputés pour afficher la même efficacité que les traitements conventionnels, les résultats obtenus permettent de constater que pour l'effet sur le recouvrement des maladies et particulièrement sur la défoliation, ces produits démontrent une efficacité significative. En revanche, les données n'ont pas permis de mettre en lumière l'effet de ces traitements sur le nombre de bourgeons ou les rendements. Maintenant que le tamisage a permis de mettre en évidence certains produits, des études supplémentaires devraient être menées afin d'obtenir des données plus précises sur l'efficacité de ceux-ci. Pour finir, le Parasol et le Coppercide ne sont pas encore homologués dans le bleuet nain. Les résultats de la présente étude pourraient être utilisés afin de soutenir une homologation de ces produits.

GRAPHIQUES



DÉBUT ET FIN DU PROJET

2019-03 / 2022-08

POUR INFORMATION

Marie-Ève Moreau, agr.
Directrice générale,
Club Conseil Bleuet,
112, avenue de l'Église, suite
202, Dolbeau-Mistassini, Qc
G8L 4W4

Téléphone : 418-239-0080
poste 23